

# Être bénéficiaire du CNAS : que des **atouts** !

## L'ACTION SOCIALE POUR TOUS

Premier acteur de l'action sociale pour le personnel des structures territoriales, le Comité National d'Action Sociale est une association loi 1901 à but non lucratif créée en 1967.

En choisissant le CNAS, élus et décideurs offrent à leurs équipes et leur famille **le meilleur de l'action sociale**.

En effet, le CNAS propose un large éventail de prestations, en matière d'**accompagnement social** (secours, prêts...), **familial** (enfants, logement...), **vie professionnelle, développement personnel** (culture, loisirs, vacances...) ou **consommation**.

## LE CORRESPONDANT

Désigné par l'autorité administrative, il assure le **relais** entre le personnel et le CNAS et diffuse les **informations** qui lui sont adressées.

Si souhaité, il peut **accompagner** les bénéficiaires dans leurs démarches (demandes de prestations, prêts...) et assurer le **suivi** des dossiers.

## SIMPLICITÉ DES DEMANDES ET DE LEUR SUIVI

pour bénéficier au mieux de l'offre 7j./7 sur **cnas.fr** !

- compte en ligne : demandes, commandes et réservations en ligne, suivi des dossiers, historique des demandes, outils de gestion budgétaire...
- rubrique « Simulateur » : identification des prestations accessibles selon le profil.

## UNE COMMUNICATION RÉACTIVE

- En complément de **cnas.fr** et du **Catalogue des bénéficiaires** annuel, le **Guide des prestations** pour le détail de toute l'offre.
- La **newsletter CN@S Bénéficiaire** pour tous les bons plans !
- **Facebook** pour suivre toute l'actualité du CNAS



## LES CHIFFRES-CLÉS

Un conseil d'administration  
paritaire et pluraliste de

**70 membres**

**21 250**  
adhérents

**960 000**  
bénéficiaires

**1 million**  
d'ayants droit

**7**  
directions  
régionales

**96**  
délégations  
départementales

**42 500**  
délégués élus et  
agents

Janvier 2025



Agir **ensemble**  
Soutenir **chacun**



**cnas.fr**



## QUOTIDIEN

- Mariage ou Pacs du bénéficiaire : 253€
- Permis de conduire bénéficiaire: 165€
- Déménagement: 220€<sup>3</sup>
- Médaille du courage ou de la sécurité intérieure: 110€
- Rentrée scolaire du bénéficiaire: 47€ / 80 à 160€<sup>1</sup>
- Médailles: 170 à 245€
- Aide à domicile: 300€<sup>3</sup>
- Séjour vacances sans enfant à charge: 80€<sup>2,3</sup>
- Départ à la retraite ou licenciement pour inaptitude physique: 187€ minimum
- Séjour vacances retraité: 46 à 80€<sup>1,3</sup>
- Hébergement permanent: 132€
- Assurances auto et habitation (GMF): - 20%
- Achat de voitures neuves et d'occasion (Club auto et CNOR): jusqu'à - 40%
- Location de véhicules (Europcar - Voiture pour tous): - 8 à - 15%
- Achat de vélos neufs (Fleeta): jusqu'à - 18%
- Ticket CESU: participation de 20%
- Chèques et cartes-cadeaux papier ou dématérialisées sur 400 enseignes (grande distribution, habillement, enfants, beauté, sport-loisirs, maison-jardin...): jusqu'à - 15%



## ENFANTS

- Naissance, adoption, reconnaissance: 242 ou 325€
- Garde jeune enfant: 100 à 150€<sup>1,3</sup>
- Noël des enfants: 30€
- Rentrée scolaire pour les enfants de 11 ans (dès 9 ans s'ils entrent en 6<sup>e</sup>) à 18 ans: 47€
- Rentrée scolaire pour les enfants de 19 ans (dès 17 ans s'ils entrent en études supérieures) à 26 ans: 80 à 160€<sup>1</sup>
- Soutien à l'éveil culturel: 30€<sup>3</sup>
- Séjour vacances enfant et jeune: 46 à 80€<sup>1,3</sup>
- Accueil de loisirs : 88 à 132€<sup>1,3</sup>
- Classe d'environnement : 46 à 80€<sup>1,3</sup>
- Séjour linguistique : 46 à 80€<sup>1,3</sup>
- Stage moniteur ou animateur / Stage BAFA : 116€<sup>3</sup>
- Permis de conduire : 165€<sup>2</sup>

# Une offre diversifiée, solidaire, pour tous les moments **de la vie**



## SOLIDARITÉ

- Aide sociale logement: jusqu'à 610€<sup>3</sup> (accès et maintien logement)
- Aide précarité énergie: jusqu'à 100€<sup>3</sup>
- Secours exceptionnel: jusqu'à 610€<sup>3</sup>
- Catastrophe naturelle: jusqu'à 600€<sup>3</sup>
- Garde jeune enfant handicapé : 100 à 150€<sup>1,3</sup>
- Enfant handicapé: 253 ou 660€
- Handicapé avec tierce personne: 237€
- Décès du bénéficiaire: 1000€
- Décès enfant à charge -conjoint ou ascendant: 902€
- Écoute sociale: service gratuit (difficultés d'ordre social, familial, financier, santé)
- Outils de gestion budgétaire sur cnas.fr



## PRÊTS

- Amélioration de l'habitat
- Accompagnement à l'accession
- Études supérieures
- Véhicules
- Véhicules et accessoires de loisirs
- Moments de vie : installation, jeune ménage, départ à la retraite ou cessation anticipée d'activité, catastrophe naturelle, adoption, vacances
- Santé : matériel handicap, prothèses et lunetterie
- Dépannage
- Social



## CULTURE & LOISIRS

- Forfait Sport : 35 ou 60€<sup>3</sup>
- Carte pêche : 4 à 20€<sup>3</sup>
- Permis de chasse : 20€
- Chèque Up Sport&Loisirs: participation de 33%
- Offres locales : remise d'au moins 10 % sur présentation de la carte de bénéficiaire ou de l'attestation de droits au CNAS)
- Chèque Lire, Chèque Culture : participation de 25%
- Abonnements magazines sur plus de 200 titres
- Billetterie à tarif préférentiel et subventionnée par le CNAS: cinéma, spectacles, parcs d'attraction, musées, salons...
- Billetterie internationale Ceetiz : -8%
- Coffrets cadeaux Wonderbox : - 16%



## VACANCES

- Plan épargne Chèques-Vacances<sup>1</sup> bonifié jusqu'à 50%
- Participation CNAS + tarifs préférentiels chez une cinquantaine de prestataires vacances: Azureva, Campo by VVF, Goélia, Homair, Locaboat, Miléade, Odalys, Pierre & Vacances, SILC, UCPA, Vacances Bleues, Vacances pour tous, VTF, VVF...
- Offres solidaires et exclusives
- Offres adaptées aux personnes à mobilité réduite
- Locations de ski: Intersport, LabelleMontagne, Skiset

<sup>1</sup> Montant modulé suivant la tranche d'imposition. <sup>2</sup> Prestation soumise à condition de ressources.

<sup>3</sup> Prestation versée dans la limite des frais engagés.

NB : Certaines prestations considérées comme complément de revenus sont soumises à l'impôt sur le revenu à partir de 2025. Elles sont signalées sur cnas.fr par le picto

